



CTSP *Infolettre*

Comité territorial des services pharmaceutiques

Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière

10-01-2025

- Profil-bilan au congé
- Offre soins MAVO
- Approche Vigie et surveillance médicamenteuse
- Site web

En raison de la migration vers Santé Québec qui a eu lieu le 1^{er} décembre 2024, le CRSP devient le Comité territorial des services pharmaceutiques (CTSP). Nous vous rappelons que le mandat du CTSP demeure inchangé et les membres sont automatiquement reconduits. Les règlements du CTSP seront intégrés aux futurs règlements de l'établissement.

Les membres du comité vous souhaitent une bonne et heureuse nouvelle année !



Nous vous invitons à nous écrire pour vos questions, vos commentaires ou vos préoccupations par courriel au : crsp.cissslan@ssss.gouv.qc.ca

Profil-bilan au congé et BCM

Le mois de novembre a été particulièrement occupé au département de pharmacie du CISSS avec l'implantation de l'informatisation de la liste complète du DSQ au dossier des usagers. Nous espérons que cette nouvelle modalité assurant un profil-bilan complet à la disposition des prescripteurs pour rédiger les ordonnances de départ sera aidante pour les pharmaciens communautaires et maximisera la sécurité aux différents points de transition des soins, dont le congé. N'hésitez pas à communiquer avec le CTSP pour vos préoccupations, questionnements ou toute problématique survenue au moment du congé de l'hôpital en lien avec l'utilisation du profil-bilan.

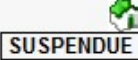
Rappel :

- Ordonnance avec durée de traitement fixe et avec renouvellement (ex. : plan d'action, antibiotiques avec durée et renouvellements, etc.)
 - o Au congé, si le prescripteur coche « Réactiver Rx », il faut uniquement poursuivre l'ordonnance qui était déjà valide au dossier, ne pas servir les doses.

Nouveauté :

- Médicament régulier avec date de délivrance dans les trois derniers mois, mais non pris par le patient, une entrée « Informations complémentaires au BCM » sera ajoutée au profil-bilan :



Ordonnance(s) active(s) à l'hôpital	Cocher	Commentaires ou code RAMQ	Qté	Ren	Init MD
<p>BCM complet - NON signé</p> <p>Un BCM a été réalisé avec la liste DSQ/CHSLD et le patient a été questionné. Les divergences à l'admission n'ont pas été statuées par le médecin. Profil-Bilan à relever au médecin pour signature</p> <p>Début: 2024-12-13 H:08:30 Fin: 2027-09-08 H:08:29</p>	<input type="checkbox"/> Continuer <input type="checkbox"/> Cesser <input type="checkbox"/> Modifier				
<p>Informations complémentaires au BCM</p> <p>Pres crit à domicile, mais ne prend plus : Calcium 500mg bid</p> <p>Début: 2024-12-13 H:08:13 Fin: 2027-09-08 H:08:12</p>	<input type="checkbox"/> Garder Rx cessée <input type="checkbox"/> Réactiver rx 				

Offre de soins MAVO

Depuis le 15 octobre dernier, les pharmaciens de la clinique externe d'oncologie du CHDL ont déployé une nouvelle offre de soins pour les médicaments antinéoplasiques par voie orale (MAVO). Le déploiement est prévu en deux phases. Vous retrouverez dans le tableau suivant les MAVO visés en première phase, le déploiement a été déterminé par site tumoral plutôt que par médicaments.

Voici l'offre de soins offerte par le pharmacien hospitalier :

- Analyse initiale de l'ordonnance (indication, laboratoires, interactions médicamenteuses, etc.);
- Support ponctuel pour la rédaction de l'ordonnance de soins de support (médicaments prescrits au nom du médecin traitant);
- Enseignement initial du MAVO et remise de documents ciblés (GEOQ, ordonnance, etc.);
- Rédaction du plan de transfert puis remise au patient (ou faxé à la demande du patient);
- Organisation du suivi (prochains rendez-vous, prises de sang, autres examens, etc.) par l'infirmière pivot d'oncologie et le personnel administratif;
- Veuillez noter qu'il n'y aura AUCUN suivi subséquent d'emblée par les pharmaciens en oncologie (ex. : gestion des rendez-vous, suivis des laboratoires, prise en charge des effets secondaires en cours de traitement, etc.).



- **Voici les sites tumoraux/médicaments couverts par l'offre de service durant la première phase (sauf rares exceptions) :**

Inclusions
Colorectal - GI : <i>Capécitabine, régorafénib, trifluridine/tipiracil</i>
Gynéco : <i>Niraparib, olaparib</i>
LLC - LNH : <i>Acalabrutinib, chlorambucil, ibrutinib, idélalisib, vénétoclax, zanubrutinib</i>
LMC : <i>Asciminib, bosutinib, dasatinib, imatinib, nilotinib, posatinib</i>
Mélanome : <i>Binimétinib, cobimétinib, dabrafénib, encorafénib, tramétinib, vémurafénib</i>
Poumon : <i>Afatinib, alectinib, brigatinib, capmatinib, céritinib, crizotinib, dacomitinib, entrectinib, erlotinib, géfitinib, lorlatinib, osimertinib, sotorasib</i>
Sein : <i>Abémaciclib, alpelisib, capécitabine, évérolimus, lapatinib, nératinib, palbociclib, ribociclib, talazoparib, tucatinib</i>

IMPORTANT :

Si vous ne recevez pas un plan de transfert de l'équipe des pharmaciens en oncologie (ou tout autre document signifiant leur implication dans le dossier), vous pouvez considérer que le patient n'a pas été vu par un pharmacien de l'hôpital et l'enseignement ainsi que l'analyse initiale des éléments de base devient votre responsabilité.

En cas de questionnement, veuillez vous référer à votre patient ou à son infirmière pivot dans un premier temps (numéro de téléphone consigné au plan de transfert, sinon le patient devrait le connaître). Les pharmaciens en oncologie demeurent disponibles pour vous guider et répondre à vos questions ponctuelles au besoin (8 h à 16 h du lundi au vendredi à l'exception des jours fériés au 450-759-8222, poste 4066).

Approche Vigie et surveillance médicamenteuse

Le CTSP souhaite faire de nouveau un bref rappel sur l'importance de la surveillance médicamenteuse par les pharmaciens. D'ailleurs, le guide d'application des standards de pratique de l'Ordre des pharmaciens du Québec (OPQ) comporte une section complète sur le sujet, tel que d'avoir recours à des données objectives (analyses de laboratoire) ainsi que des données subjectives (questions types) afin de vérifier l'impact des thérapies.

Certaines pharmacies se sont dotées d'une démarche systématique pour surveiller et optimiser la pharmacothérapie de leurs patients, comme proposée par l'approche vigie de l'OPQ. Pour y arriver, il est



opportun de prioriser certains suivis et d'en moduler l'intensité en fonction de la vulnérabilité des patients, des moments propices à une surveillance immédiate et des médicaments à risque (comme ceux mentionnés dans cet aide-mémoire de l'OPQ :

https://guide.standards.opq.org/files/documents/Aide_memoire_med_risque_VF.pdf

Finalement, l'article 17 de la Loi sur la pharmacie stipule que « l'exercice de la pharmacie consiste à évaluer et à assurer l'usage approprié des médicaments afin notamment de **détecter** et de **prévenir** les problèmes pharmacothérapeutiques, à préparer, à conserver et à remettre des médicaments dans le but de **maintenir** la santé, de la **rétablir** ou d'offrir le soulagement approprié des symptômes. »

Le CTSP demande la collaboration de tous et de toutes dans le but d'éliminer des situations pouvant être évitées grâce à vous ! N'oubliez pas d'utiliser les formulaires disponibles sur le site Internet du CISSS, sous l'onglet « biologie médicale (laboratoires) » à l'adresse suivante :

<https://www.ciasss-lanaudiere.gouv.qc.ca/professionnels-de-la-sante/ressources-pour-les-professionnels/>

Site web

Nous avons une toute nouvelle section CTSP sur le site Internet du CISSS, nous espérons que sa nouvelle présentation vous permettra de mieux vous y retrouver dans les diverses informations déposées. N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires afin d'améliorer notre site Internet.

<https://www.ciasss-lanaudiere.gouv.qc.ca/professionnels-de-la-sante/comite-territorial-des-services-pharmaceutiques-ctsp/>

Québec Centre Intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière Médias Nous joindre English Employés Professionnels Partenaires

Votre CISSS Liste de soins et services Carrières Documentation

Accueil / Professionnels de la santé / Comité territorial des services pharmaceutiques (CTSP)

Ressources pour les professionnels
Informations nouveaux médecins de famille
Comité territorial des services pharmaceutiques (CTSP)
> Désinscription infolettre
> Membres
> Infolettre
> Informations pour les professionnels
> Ordonnances collectives

CTSP

Comité territorial des services pharmaceutiques

Mandat

Dans la perspective de soutenir l'organisation des services pharmaceutiques et la mise en place des réseaux locaux de services de santé et de services sociaux, le comité territorial des services pharmaceutiques (CTSP) exerce, sous l'autorité du président-directeur général du CISSS de Lanaudière, les responsabilités suivantes :

- faire des recommandations sur l'organisation des services pharmaceutiques ainsi que sur la planification de la main-d'œuvre;
- donner des avis sur l'accessibilité et la qualité des services pharmaceutiques ainsi que sur les projets relatifs à l'utilisation des médicaments;
- donner son avis sur les approches novatrices en soins et en services pharmaceutiques;
- exécuter tout autre mandat que lui confie le président-directeur général.

Nous joindre

Par courriel : crsp.ciasss@ssss.gouv.qc.ca



Rappels

[Lien vers le CTSP sur le site Internet du CISSS de Lanaudière](#)

Inscription à la liste d'envoi de l'infolettre via le formulaire d'inscription en [cliquant ici](#).

Meilleures salutations,

Mélissa Djadi,

Chef du département de pharmacie du CISSS de Lanaudière et présidente du CTSP de Lanaudière



Nous vous invitons à nous écrire pour toutes questions, commentaires ou préoccupations par courriel au : crsp.ciessler@ssss.gouv.qc.ca